



RAPPORT ANNUEL 2023-2024



**Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais**

Québec 

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET DE LA PRÉSIDENTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

C'est avec une immense fierté et un profond sentiment d'accomplissement que nous vous présentons le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Cette année encore, notre organisation a su relever plusieurs défis tout en mettant en œuvre les actions prévues dans notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), démontrant ainsi notre volonté d'accompagner chaque élève, jeune ou adulte, vers l'atteinte de son plein potentiel.

Vous découvrirez dans ce rapport les projets novateurs, les initiatives de concertation ainsi que les nombreux comités qui ont travaillé avec rigueur pour améliorer les pratiques et les services au sein de notre organisation. Chaque décision prise et chaque action entreprise ont eu pour objectif de créer un environnement d'apprentissage bienveillant, sécuritaire et stimulant où les élèves et le personnel peuvent s'épanouir.

L'année 2023-2024 a été marquée par la finalisation et la mise en œuvre de notre nouveau PEVR, fruit d'une démarche collaborative incluant les élèves, les parents, notre personnel ainsi que nos partenaires. Ce processus a permis de consolider nos forces tout en identifiant les domaines dans lesquels nous devons concentrer nos efforts pour les années à venir.

Notre personnel, dévoué et passionné, incarne pleinement les valeurs du CSSPO : collaboration, bienveillance, engagement et équité. Leur travail acharné, leur souci constant de l'amélioration continue et leur volonté d'innover témoignent de leur engagement envers la réussite de tous nos élèves. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à l'égard de tous les membres de notre communauté éducative – élèves, parents, partenaires et citoyen.nes – pour leur soutien indéfectible. Ensemble, nous continuons à bâtir des milieux scolaires inclusifs et stimulants, où la réussite et le bien-être de chaque élève sont au cœur de nos priorités.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce rapport annuel et sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre ensemble notre mission éducative.



Stéphane Lacasse
Directeur général par intérim



Kim Jessome
Présidente du conseil d'administration

Table des matières

1	Présentation du centre de services scolaire	4
1.1	Le centre de services scolaire en bref	4
1.1.1	Services éducatifs et culturels	6
2	Gouvernance du centre de services scolaire	8
2.1	Conseil d'administration	8
2.2	Autres comités de gouvernance	11
2.3	Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	15
2.4	Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	15
3	Plan d'engagement vers la réussite	16
3.1	Résultats	16
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence	24
3.2.1	Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	24
3.2.2	Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	25
3.3	Processus de plaintes	26
4	Utilisation des ressources	27
4.1	Répartition des revenus du centre de services scolaire	27
4.2	Ressources financières	29
4.3	Gestion et contrôle des effectifs	30
4.4	Contrats de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus	30
4.5	Ressources matérielles et technologiques	31
4.5.1	Ressources matérielles	31
4.5.2	Ressources technologiques	31
5	Annexes du rapport annuel	32
5.1	Rapport d'activité des comités du conseil d'administration	32

1 Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Sa mission

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la collectivité qu'il dessert, le Centre de services scolaire se donne comme mission :

1. d'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés;
2. de soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission;
3. de faire la promotion et de valoriser l'école publique;
4. de contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités associés à son domaine de compétence.

La clientèle

Les écoles primaires et secondaires

École	Présc.4 ans	Présc.5 ans	Primaire	Secondaire	Total général
001 - Euclide-Lanthier		43	350		393
002 - Côte-du-Nord		72	331		403
003 - Des Rapides Deschênes		57	530		587
004 - Internationale Du Mont-Bleu		36	372		408
005 - Jean-de-Brébeuf	20	34	220		274
006 - Internationale du Village		55	568		623
007 - Lac-des-Fées		69	417		486
008 - Du Plateau		57	444		501
011 - Du Vieux-Verger		40	307		347
012 - Du Grand-Boisé		72	426		498
013 - Saint-Paul	13	54	271		338
014 - Des Trois-Portages		46	316		362
015 - Du Parc-de-la-Montagne	13	36	272		321
016 - Saint-Jean-Bosco		51	297		348
017 - Notre-Dame	13	33	245		291
018 - Du Dôme		44	316		360
019 - Saint-Rédempteur	25	45	188		258
020 - Au Coeur-des-Collines	23	59	320		402
026 - Du Marais		73	412		485
027 - De la Vallée-des-Voyageurs	22	51	320		393
028 - Des Deux-Ruisseaux		72	498		570
029 - Des Tournesols		55	360		415
032 - L'Amérique-Française		93	568		661
033 - Des Cavaliers		67	540		607
034 - De la Forêt		75	611		686
035 - De la Petite Ourse		62	317		379
036 - Du Grand-Héron	60	82	375		517
Total	189	1533	10191	0	11913
École	Présc.4 ans	Présc.5 ans	Primaire	Secondaire	Total général
040 - Secondaire de la Nouvelle-Ère				787	787
041 - Secondaire de la Cité				899	899
042 - Secondaire des Lacs				225	225
044 - Secondaire Grande-Rivière				1684	1684
046 - Secondaire Mont-Bleu				1417	1417
048 - Secondaire de l'île				1239	1239
401 - Euclide-Lanthier				3	3
449 - École des services spécialisés				9	9
Total				6263	6263
Grand total	189	1533	10191	6263	18176

Les centres

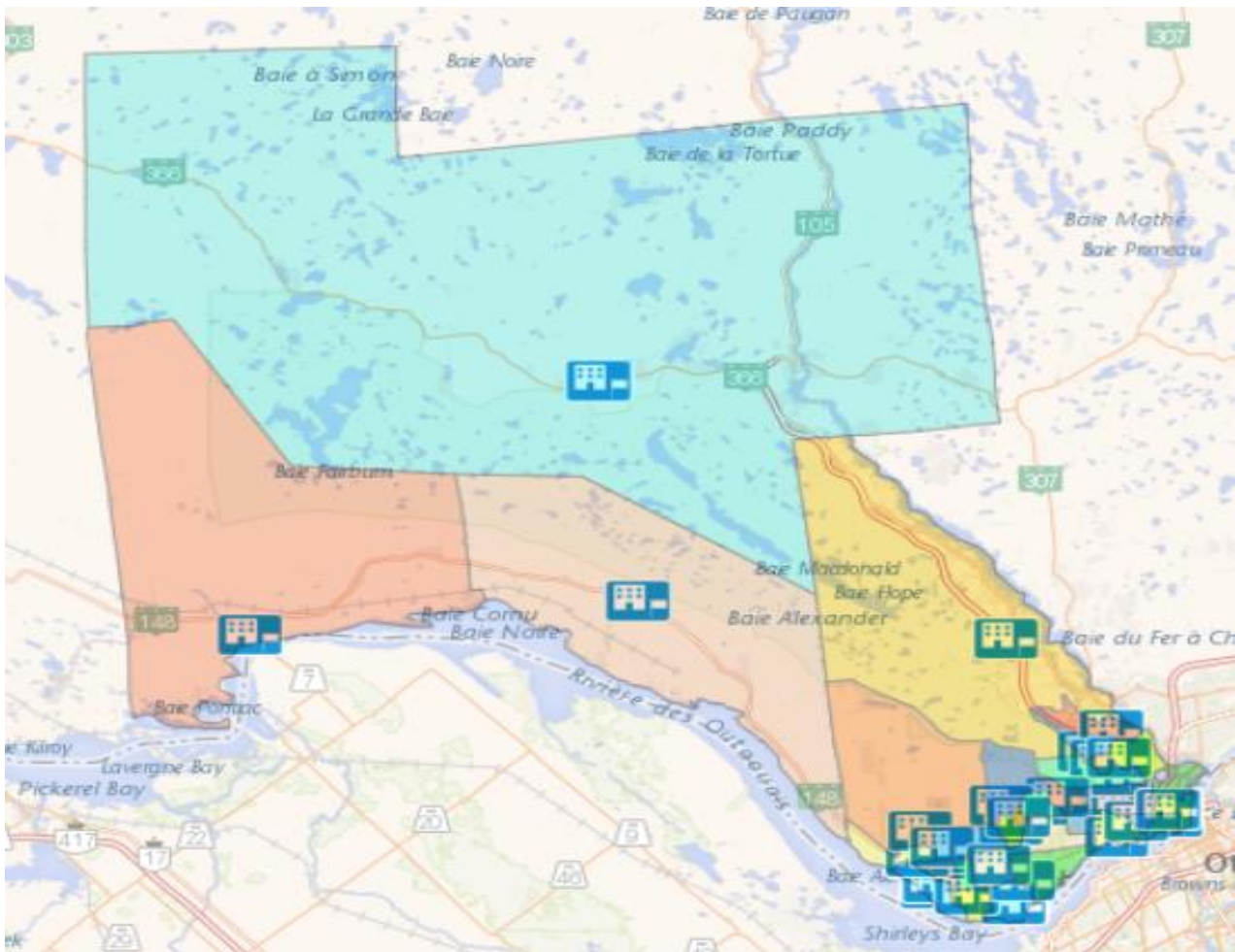
	21-22	22-23	23-24
Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais	558 ETP*	647 ETP*	589
Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais : immeuble Asticou	547 ETP*	552 ETP*	501
Centre de formation professionnelle des Portages de l'Outaouais : immeuble Vision Avenir	220 ETP*	277 ETP*	228

* ETP : Équivalent temps plein (il s'agit du nombre d'heures accumulées pour chaque élève)

Le territoire

Le territoire du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais est vaste. Une bonne portion des élèves est concentrée en zone urbaine et une autre part, plus éparse, est située en zone rurale.

Voici la carte du territoire :



1.1.1 Services éducatifs et culturels

La formation générale des jeunes (FGJ)

Le CSSPO compte 17 groupes d'élèves de préscolaire 4 ans temps plein, répartis dans 8 écoles différentes sur son territoire. La priorité d'accès à ses groupes est donnée aux élèves provenant de milieux défavorisés et/ou présentant des vulnérabilités. Des services complémentaires sont présents sur le terrain afin de valoriser les pratiques préventives et de dépistage. Quant au préscolaire 5 ans, celui-ci est offert dans toutes les écoles primaires du CSSPO.

Un service de garde et de surveillance des dîneurs est offert dans toutes les écoles primaires du centre de services scolaire. Cette année, un projet pilote a été mis en place à l'école secondaire de la Nouvelle-ère. Ce projet en collaboration avec l'organisme, *Le Relais des jeunes Gatinois*, a permis d'offrir un service de garde pour nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) du secondaire.

Que ce soit au primaire ou au secondaire, plusieurs écoles offrent des projets pédagogiques (voies, concentrations, volets, etc) particuliers qui répondent aux besoins et intérêts diversifiés de nos élèves.

Les écoles du CSSPO offrent aux élèves issus de l'immigration des services de soutien à l'accueil et à la francisation par le biais de 22 classes d'accueil ou de soutien en salle de classe. À cet effet, le CSSPO vit, depuis quelques années, un projet d'intégration en offrant du soutien intensif et fréquent à l'apprentissage de la langue française au préscolaire. Ce sont entre 200 à 300 élèves qui bénéficient de ce service et qui sont soutenus dans leur école d'appartenance pour développer leurs compétences linguistiques en français. Par ailleurs, 19 projets diversifiés visant à soutenir l'intégration des élèves immigrants et l'éducation interculturelle ont été mis en œuvre dans les milieux scolaires. À titre d'exemple, deux regroupements d'écoles ont organisé, chacun, en collaboration avec les services communautaires de la région, une foire d'accueil et d'information destinée aux parents des élèves du préscolaire dans la perspective de créer des liens bienveillants entre l'école, la famille et la communauté et démystifier le système scolaire québécois. De plus, deux séries de formations visant à sensibiliser le personnel scolaire à la réalité des familles immigrants ont été déployées dans une quinzaine d'écoles.

L'offre de service pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est grandissante au sein du Centre de services scolaire. Le CSSPO compte 74 classes spécialisées (troubles du spectre de l'autisme, adaptation, langage, défis multiples, Colibris, Panda, Kangourou, CAPS-Défi, Oasis, Le Sommet) et deux services de répit au primaire et au secondaire. Ces classes offrent aux élèves HDAA un soutien personnalisé et soutenu grâce à l'expertise des intervenants enrichie par l'accompagnement du service professionnel. Notre Centre de services scolaire est le mandataire de la région responsable d'offrir des services de scolarisation aux élèves sous la responsabilité de la direction de la protection de la jeunesse en partenariat avec les centres jeunesse de la région.

Des cours d'été sont offerts pour les élèves du secondaire.

Au fil du temps, au secteur jeune, le CSSPO s'est doté d'orientations pédagogiques claires et une grande mobilisation des intervenants scolaires s'articule autour d'elles. Parmi ces orientations, on compte la mise en place d'une culture collaborative, de stratégies d'intervention précoce et de mesures d'insertion professionnelle pour les personnes nouvellement en poste. Sans compter la bonification constante des pratiques entourant l'enseignement à nos élèves issus de l'immigration. Certains projets ont été mis en place en lien avec ces orientations pédagogiques et font maintenant partie de la culture de notre Centre de services scolaire, notamment le projet des pratiques éducatives préventives qui permet un meilleur dépistage et un agir tôt dès l'entrée à l'école.

La formation générale des adultes (FGA)

L'éducation des adultes offre des services aux élèves de 16 ans et plus et se caractérise par la multiplicité des programmes offerts : formation générale de niveau secondaire (1^{er} et 2^e cycles), présecondaire, alphabétisation, francisation, intégration sociale, insertion socio-professionnelle, reconnaissance des acquis et SARCA (service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement). La formation est offerte de jour et de soir. Des cours d'été sont également offerts en FGA. Des services en orthopédagogie sont mis en place pour les élèves ayant des besoins particuliers. De plus, une équipe de techniciennes en travail social supporte les élèves dans toutes les sphères de leur vie.

Plusieurs partenaires travaillent avec la FGA dont le centre local d'emploi, le SITO, la Relance, le Centre de travail LARO, etc.

La formation professionnelle (FP)

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Entre autres, notre Centre de services scolaire détient les programmes dans les secteurs prioritaires du marché du travail dont la construction, les services et la santé. Le Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais déploie une offre de services innovante répondant aux besoins de l'adéquation formation-emploi de la région. En Outaouais, le service de la formation professionnelle est régionalisé et offert aux quatre centres de services scolaires francophones. Actuellement, plusieurs régions du Québec s'inspirent de notre modèle qui favorise grandement la concertation, le développement harmonieux de notre offre régionale et qui se veut une porte d'entrée unique pour les admissions et une image promotionnelle régionale.

Le service aux entreprises

Le service aux entreprises est un service-conseil en formation sur mesure destiné aux entreprises et aux individus. Regroupant les services aux entreprises des quatre centres de services scolaires francophones de la région de l'Outaouais, le service aux entreprises jouit d'un riche passé de plus de 20 ans d'expérience et d'une réputation qui repose sur son expertise, sa compétence, son professionnalisme, sa polyvalence et surtout, sa capacité d'adaptation aux besoins spécifiques de ses clients.

Pour l'ensemble du CSSPO

Depuis quelques années déjà, les gestionnaires d'établissement du CSSPO favorisent la mise en place des approches collaboratives. Toutes nos directions d'école sont engagées dans une communauté de pratiques (COP) afin de s'améliorer constamment et de favoriser le développement professionnel de leur personnel. Cette structure permet de développer une culture collaborative qui mène vers une vision commune et des décisions prises pour la réussite de tous les élèves. Le développement des COP chez les directions d'école a des répercussions importantes chez les enseignants qui s'engagent de plus en plus dans des communautés d'apprentissage professionnel (CAP).

Des chantiers sont aussi en cours dans le suivi du parcours scolaire de chacun de nos élèves à risque de décrochage. La FGJ, la FGA et la FP travaillent main dans la main et mettent de nombreux efforts pour cibler les élèves à risque de décrochage et les soutenir dans leur cheminement et leur persévérance scolaires.

Les services culturels

Il y a quelques années, le CSSPO a créé le comité culturel. Celui-ci est composé de trois directions du primaire et du secondaire, d'une enseignante de musique, de conseillers pédagogiques, d'une bibliothécaire ainsi que du coordonnateur du Service des ressources éducatives du Centre de services scolaire. Le comité culturel du CSSPO a comme mandat de promouvoir la mise en œuvre de la *Politique culturelle au sein du Centre de services scolaire*. Pour ce faire, le comité doit faire connaître les programmes ministériels qui font la promotion de l'intégration de la dimension culturelle aux apprentissages scolaires. Ainsi, il encourage et soutient la mise en place des mesures nécessaires afin que le plus grand nombre d'écoles bénéficient du programme « La culture à

l'école ». En diffusant le répertoire culture-éducation de la région, il encourage des artistes et des organismes locaux.

De plus, le comité propose des événements variés dans lesquels les élèves sont amenés à démontrer et à développer leur créativité. Par exemple, les élèves pourront participer aux soirées culturelles du CSSPO où différentes formes d'art (chant, musique, art dramatique, danse et arts plastiques) sont mises en lumière. En plus des soirées culturelles, les élèves du primaire et du secondaire sont invités à participer à la création d'une œuvre collective avec un artiste de la région. Ensuite, le comité culturel organise les « Rendez-vous culturels virtuels du CSSPO ». Tout au long de l'année scolaire, nous célébrons la culture en présentant les réalisations des élèves par l'entremise de divers moyens (photos, capsules vidéo, etc.). À la fin de l'année scolaire 23-24, les élèves du primaire ont pu apprécier l'œuvre littéraire d'une artiste de la région par le biais de l'activité "La lecture en cadeau". Un projet de diffusion rapide et efficace des projets est actuellement en cours de développement.

Les services administratifs

Le CSSPO compte sur huit services administratifs. Ces services veillent notamment à l'organisation scolaire et du transport, à l'entretien du parc immobilier et du parc informatique, à la coordination des ressources humaines et financières, au développement de tableaux de bord pour les suivis du PEVR, ainsi qu'à l'élaboration des stratégies de communication. Étant l'un des plus grands employeurs de notre territoire, les services éducatifs, culturels et administratifs du CSS appuient le travail quotidien des quelques 3000 employés, qu'ils soient enseignants, soutien ou professionnels.

2 Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

- Monsieur Mathieu Larocque, membre parent d'un élève représentant le district -Est
- Monsieur Mohamed Awaleh Moidal, membre parent d'un élève représentant le district Nord
- Monsieur Simon Lajoie, vice-président, membre parent d'un élève représentant le district Ouest
- Madame Kim Jessome, présidente, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est
- Madame Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest
- Madame Christelle Élément, représentante du personnel de soutien (démission le 20 septembre 2023)
- Madame Mylène Larocque, représentante membre professionnel
- Madame Lisa-Marie Chatillon, représentant cadre d'établissement
- Madame Isabelle Lemay, représentante cadre scolaire
- Monsieur Raïmi Ossen, membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines (démission le 25 janvier 2024)
- Madame Mélodie Lalande-Bertrand, membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines (désignée et assermentée le 25 mars 2024)
- Monsieur Dominique Kenney, membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- Madame Marie Trouis, membre issue du milieu communautaire, sportif ou culturel (démission le 17 juin 2024)
- Monsieur Jean Damascène Uwimana, membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- Monsieur Saïd Apali, membre représentant de la communauté - 18 à 35 ans

Postes restés vacants :

Membre représentant le personnel scolaire

Membre représentant le personnel de soutien (après le 20 septembre 2023)



2023-2024

Calendrier des séances tenues

Les membres du conseil d'administration ont siégé du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 inclusivement.

- Le 21 août 2023 (séance ordinaire);
- Le 30 octobre 2023 ;
- Le 27 novembre 2023 (séance ordinaire);
- Le 8 janvier 2024 (comité de travail);
- Le 15 janvier 2024 (séance ajournée);
- Le 5 février 2024 (séance ordinaire);
- Le 26 février 2024 (séance ajournée)
- Le 25 mars 2024 (séance ordinaire)
- Le 15 avril 2024 (séance ajournée);
- Le 6 mai 2024 (séance ordinaire);
- Le 17 juin 2024 (séance ordinaire).

Réalizations du conseil d'administration

Au cours de l'année 2023-2024, le conseil d'administration a procédé :

- au remplacement de la présidence et de la vice-présidence;
- à la nomination des membres qui siégeront au comité de gouvernance et d'éthique, au comité de vérification, au comité de ressources humaines, au comité consultatif de transport et au comité d'évaluation de la direction générale;
- à la désignation et à l'assermentation d'un(1) membre du CA en remplacement du membres Assermentation du membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
- à la désignation d'un nouveau membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie;
- à l'analyse de 4 rapports de la protectrice de l'élève et ont pris position quant à ces derniers;
- à l'adoption d'un régime d'emprunts pour effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des finances, à titre de responsable du fonds de financement;
- à l'adoption de la planification en besoin d'ajout d'Espace et au dépôt d'une demande d'ajout d'espace auprès des municipalités du territoire du CSSPO dans le cadre du plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035;

- à la nomination de la personne responsable des demandes de nomination d'inspecteurs locaux;
- à l'adoption des principes directeurs des programmes particuliers ;
- à la modification des actes d'établissement du Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais et du Centre d'éducation aux adultes des Portages-de-l'Outaouais
- à l'adoption de la définition du bassin de population de l'École 037 et de la redéfinition du bassin de population de l'École du Marais, de l'École des Rapides-Deschênes, de l'École des Cavaliers et de l'École du Vieux-Verger
- à la modification au vocable et à l'acte d'établissement – École primaire 037;
- à l'adoption des calendriers scolaires 2024-2025 ;
- à l'adoption du cadre budgétaire 2024-2025 ;
- à la nomination du vérificateur externe pour 2023-2024;
- à l'approbation et l'adoption des recommandations du CRR du CSSPO en lien avec la répartition des services complémentaires pour 2024-2025;
- à l'approbation et l'adoption de la recommandation du CRR du CSSPO en lien avec l'attribution des surplus pour l'année financière 2024-2025;
- à la modification à la délégation d'autorisation – ordres de changement – projet « Réfection des façades – phase 1 – Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais (immeuble Vision-Avenir)»;
- à la modification à la délégation d'autorisation – ordres de changement – projet « Reconstruction École secondaire Mont-Bleu (immeuble sinistré);
- à l'adoption de la structure administrative des emplois de cadre d'école, de cadre de centre, de cadre de services et du personnel hors-cadre — 2024-2025 ;
- à l'adoption des actes d'établissement 2024-2025, du plan de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2023-2026 révisé et de la révision du plan triennal de répartition et destination des immeubles (RDI) 2024-2027;
- au non-renouvellement pour cause d'invalidité de deux (2) membres du personnel enseignant;
- au non-renouvellement pour cause d'invalidité de huit (8) membres du personnel de soutien;
- à l'adoption de la révision du calendrier des rencontres 2023-2024 du CA et de ses comités et à l'adoption du calendrier des rencontres 2024-2025;
- au renouvellement de la demande de reconnaissance du programme Sport-études à l'École secondaire Mont-Bleu;
- à l'autorisation pour la directrice générale d'enseigner au Programme d'introduction à la direction générale de centres de services scolaires et de commissions scolaires (PIDIGECSS) durant l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil d'administration a adopté la révision de divers politiques, règlements et renseignements généraux :

- Politique en dotation en personnel (50-10-20));
- Politique Mission – Vision – Valeurs (02-01-00));
- Politique de gestion des cadres (50-12-20)
- Politique Sécurité de l'information (80-11-20) »;
- Politique Frais de déplacement du personnel (60-31-20) »);
- Politique Services de garde en milieu scolaire (30-10-20);
- Politique sur la santé et la sécurité au travail (50-31-20) ;
- Politique relative aux règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire (40-41-20)

Le conseil d'administration a adopté les politiques suivantes :

- Politique sur les voyages scolaires (02-09-20);
- Politique de soutien envers les membres du personnel qui expriment une diversité sexuelle et de genre (50-37-20).

Le conseil d'administration a procédé à l'abrogation de la procédure - passage et classement (40-41-40).

Le conseil d'administration prend acte du dépôt des documents suivants :

- états financiers pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2023;
- plan d'action des différents comités du CA;
- l'avancement de la mise à jour du recueil de gestion;
- les lignes directrices favorisant la déconnexion (50-70-30);
- rapport annuel 2022-2023;
- modification aux bassins des effectifs scolaires de l'École du Parc-de-la-Montagne (015), de l'École Saint-Paul (013) et de l'École Côte-du-Nord (002); et
- plan d'affectation pour les emplois de cadre d'écoles, de centres, de services et du personnel hors-cadre pour l'année scolaire 2024-2025.

2.2 Autres comités de gouvernance

Selon l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'administration doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines.

▪ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest ▪ Isabelle Lemay, membre représentant le personnel cadre scolaire ▪ Raïmi Osseneni, membre représentant de la communauté, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines (jusqu'au 25 janvier 2024) ▪ Madame Mélodie Lalande-Bertrand, membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines (à partir du 25 mars 2024) ▪ Madame Marie Trouis, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, membre représentant de la communauté, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel ▪ Lisa Marie Chatillon, membre représentante cadres d'établissement ▪ Nadine Peterson, directrice générale ▪ Caroline Sauvé, directrice du secrétariat général et des communications
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Christelle Élément, membre représentant le personnel de soutien (jusqu'au 20 septembre 2023) ▪ Simon Lajoie, vice-président du CA, membre parent d'un élève représentant le district Ouest ▪ Dominique Kenney, membre représentant de la communauté, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ▪ Mylène Larocque, membre représentant le personnel professionnel ▪ Monsieur Mathieu Larocque, membre parent d'un élève représentant le district -Est ▪ Rémi Lupien, directeur général adjoint administratif

Nom du comité	Liste des membres
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest ▪ Monsieur Mohamed Awaleh Maidal, membre parent d'un élève représentant le district Nord ▪ Kim Jessome, présidente du C.A., membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est ▪ Jean Damascène Uwimana, membre de la communauté représentant une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires ▪ M. Saïd Apali, membre de la communauté – 18-35 ans ▪ Nadine Peterson, directrice générale ▪ Guylaine Boulanger, directrice du Service des ressources humaines
Comité d'évaluation de la directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest Mme Kim Jessome, présidente du CA, membre parent d'un élève (district-Centre-Est) ▪ M. Simon Lajoie, vice-président du CA et ▪ M. Saïd Apalai, membre de la communauté, 18-35 ans ▪ .M. Jean Damascène Uwimana, membre de la communauté représentant une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

▪ **Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres**

Selon l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'administration doit instituer un Comité consultatif de transport.

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif du transport (article 188 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Simon Lajoie, vice-président du CA et membre parent – district Ouest ▪ M. Mathieu Larocque, membre représentant le CA, membre parent – district Est ▪ Mme Marie-Pierre Perreault, membre représentant du comité de parents ▪ M. François Bélanger, directeur, École secondaire Mont-Bleu ▪ M. Stéphane Lacasse, directeur général adjoint ▪ M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport., des données et de l'amélioration continue (SOSTDAC) ▪ M. Mario Vachon, directeur du Collège Saint-Alexandre ▪ M. Kathleen Barrette, représentante de la Société de transport de l'Outaouais (STO)
Comité consultatif de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Nadine Peterson, directrice générale ▪ Mme Nathalie Bédard, directrice générale adjointe ▪ M. Stéphane Lacasse, directeur général adjoint ▪ M. Rémi Lupien, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources financières ▪ Directions des écoles primaires ▪ Directions des écoles secondaires ▪ Direction du centre d'éducation des adultes ▪ Direction des centres de formation professionnelle ▪ Directions des services

Nom du comité	Liste des membres
<p>Comité d'engagement pour la réussite des élèves (article 193.6 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Nadine Peterson, directrice générale ▪ Mme Nathalie Bédard, directrice générale adjointe ▪ Mme Isabelle Lemay, directrice du Service des ressources éducatives ▪ Mme Lise Cyr, directrice (école primaire) ▪ M. Pierre Ménard, directeur (école secondaire) ▪ M. Marc Gauvreau, directeur adjoint (centre d'éducation des adultes) ▪ M. Sylvain Rivest, directeur (centres de formation professionnelle) ▪ Mme Camille Vallée, enseignante au primaire ▪ Mme Isabelle Legault, enseignante au secondaire ▪ Mme Nissreen Alsheik-Ahmad, enseignante en formation générale aux adultes ▪ M. Victor Faria, enseignant en formation professionnelle ▪ Mme Valérie Tremblay, conseillère pédagogique ▪ Mme Rachel Hébert, technicienne en service de garde ▪ Mme Andréanne Gélinas-Proulx, professeure-chercheuse en administration scolaire à l'Université du Québec en Outaouais
<p>Comité de répartition des ressources (article 193.2 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Nadine Peterson, directrice générale ▪ Mme Catherine Desrochers, directrice adjointe du Service des ressources éducatives ▪ Mme Caroline Sauvé, directrice du Services du secrétariat général et des communications ▪ Mme Guylaine Boulanger, directrice du Service des ressources humaines ▪ Mme Kim Côté, directrice (école primaire) ▪ M. Simon Beaudry directeur (école primaire) ▪ M. Mathieu Carrière, directeur (école primaire)
<p>Comité de répartition des ressources (suite) (article 193.2 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Isabelle Lowe, directrice (école primaire) ▪ Mme Caroline Moreau, directrice (école primaire ou secondaire) ▪ Mme Catherine Godin-Proulx directrice adjointe (école primaire) (membre substitut) ▪ M. François Bélanger, directeur (école secondaire) ▪ M. Serge Guitard, directeur (école secondaire) ▪ Mme Catherine Dubuc, directrice (école secondaire) ▪ Mme Chantale Laberge, directrice (centre d'éducation des adultes) ▪ M. Sylvain Rivest, directeur (centres de formation professionnelle) ▪ Mme Nathalie Bédard, directrice générale adjointe (membre invité) ▪ M. Stéphane Lacasse, directeur général adjoint (membre invité) ▪ M. Rémi Lupien, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources financières (membre invité)

Nom du comité	Liste des membres
<p>Comité de parents (article 189 de la Loi sur l'instruction publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Nadine Peterson, directrice générale ▪ Mme Nathalie Bédard, directrice générale adjointe <p><u>Membres parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Kim Jessome (présidente du comité) – École du Plateau ▪ Mme Marie-Pierre Perreault – École Euclide-Lanthier ▪ Mme Isabelle Crevier – École Côte-du-Nord ▪ M. Olivier Choinière – École des Rapides-Deschênes ▪ Mme Julie Boisvert – École internationale du Mont-Bleu ▪ Mme Émilie Guilbaut – École Jean-de-Brébeuf ▪ Mme Susanne Trachsel – École internationale du Village ▪ M. Aubin Tossavi – École du Lac-des-Fées ▪ M. Simon Lajoie – École du Vieux-Verger ▪ M. Etse Dogbey – École du Grand-Boisé ▪ Mme Sutheary Som – École Saint-Paul ▪ Mme Émilie Caron – École des Trois-Portages ▪ Mme Marie-Pier Beauchamp – École du Parc-de-la-Montagne ▪ Mme Ariane Gagné-Frigeau – École Saint-Jean-Bosco ▪ Mme Mariane Weber – École Notre-Dame ▪ M. Arona Bathily – École Saint-Rédempteur ▪ M. Jean-Sébastien Daoust – École du Dôme ▪ Mme Thessa Girard-Bourgoin – École au Coeur-des-Collines ▪ Mme Sophy Boudreau – École du Marais ▪ M. David Boucher – École de la Vallée-des-Voyageurs ▪ Mme Annie Bourdon – École des Deux-Ruisseaux ▪ Mme Amélie Choquette – École des Tournesols ▪ Mme Émilie Godbout – École de la Petite-Ourse ▪ Mmeme Karine Kabundi – École de l'Amérique-Française ▪ M. Jean-François Poirier – École des Cavaliers ▪ M. Mathieu Larocque – École de la Forêt ▪ Mme Justine Breton – École du Grand Héron ▪ Mme Suzette Bernard – École secondaire de la Nouvelle-Ère ▪ M. Laurent Bergeron-Collin – École secondaire de la Cité ▪ École secondaire des Lacs ▪ M. Martin Hubert – École secondaire Grande-Rivière ▪ M. Alain Gauthier – École secondaire Mont-Bleu ▪ M. Ibrahim Sballil – École secondaire de l'Île ▪ Mme Annie Granger – représentante du comité consultatif des services aux élèves HDAA

Nom du comité	Liste des membres
<p>Comité consultatif des services aux EHDA (article 185 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Stéphane Lacasse, directeur général adjoint ▪ Mme Catherine Desrochers, coordonnatrice des services complémentaires SRÉ ▪ Mme Sonia Belley, directrice d'une école primaire ▪ Mme Mylène Mercier, directrice d'une école secondaire ▪ Mme Nathalie Dubois, conseillère pédagogique ▪ Membres parents : ▪ M. Maxime Ricard, École Euclide Lanthier ▪ M. Somphane Souksanh– École St-Rédempteur ▪ Mme Guylaine Brière et Mme Zakaria Warsame Isman– École du Dôme ▪ Mme Isabelle Aubry – École internationale du Mont-Bleu ▪ Mme Annie Granger – École Jean-de-Brébeuf ▪ M. Benoit Chaussé – École internationale du Village ▪ Mme Véronique Rainville – École du Lac-des-Fées ▪ M. Benoit Paquin et M. Éric Kalambay – École internationale du Mont-Bleu ▪ M. Steve Côté– École du Vieux-Verger ▪ Mme Isabelle Gaudreault– École du Grand-Boisé ▪ M. Mohamed Houssein Ahmed et M. Jean-Christophe Lafrenière-Lavoie– École du Parc-de-la-Montagne ▪ Mme Catherine Gangloff et Mme Geneviève Groulx– École Saint-Jean-Bosco ▪ Mme Nathalie Sarazin et Mme Stéphanie Dion– École au Cœur-des-Collines ▪ Mme Judith Lachance– École des Cavaliers ▪ M. Jamel Stambouli et Mme Jessica Loadenthal – École des Deux-Ruisseaux ▪ Mme Roxanne Portelance– École des Tournesols ▪ Mme Anne Lavergne – École de la Forêt ▪ Mme Anna Kane – École de la Petite Ourse ▪ Mme Marie-Ève Dorval – École du Grand Héron ▪ Mme Christine Lambert – École secondaire de la Nouvelle-Ère ▪ Mme Lucie Brunette – École secondaire des Lacs ▪ Mme Aline Morrissette– École secondaire Grande-Rivière ▪ Mme Jacinthe Gauthier (présidente)– École secondaire Mont-Bleu ▪ Mme Andrea Podruski– École secondaire de l'Île

2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

En 2023-2024, conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais ne déclare aucun manquement aux règles d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Depuis le 1^{er} mai 2017, les organismes publics sont tenus d'établir et de diffuser une procédure pour faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles par les employés. Conséquemment, en 2023-2024, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais ne déclare aucune divulgation d'actes répréhensibles.

Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application avec le paragraphe 3° de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune

3 Plan d'engagement vers la réussite

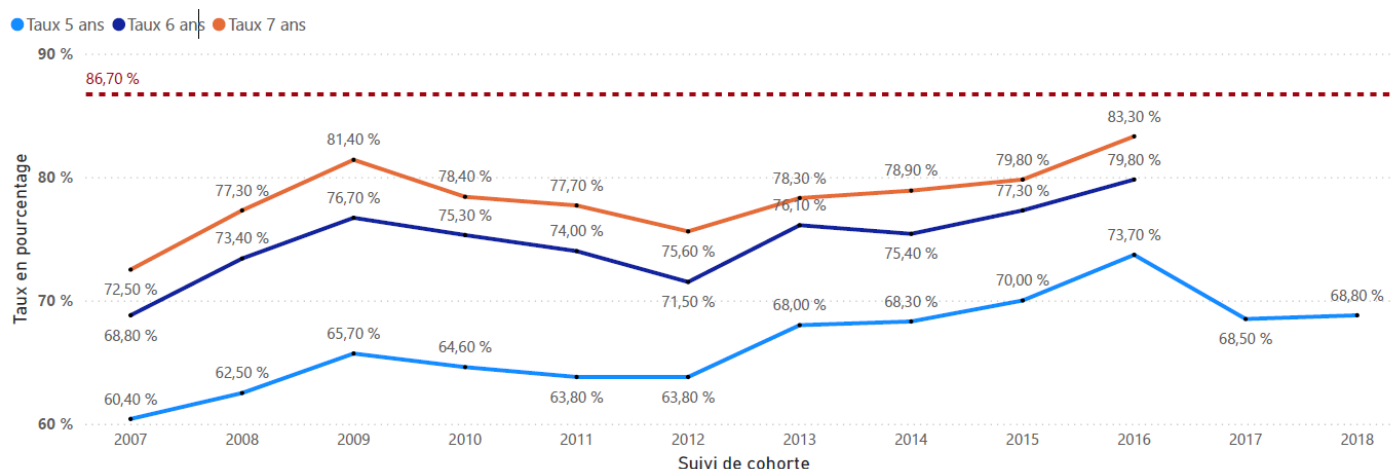
3.1 Résultats

ORIENTATION 1 : ASSURER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS NOS ÉLÈVES

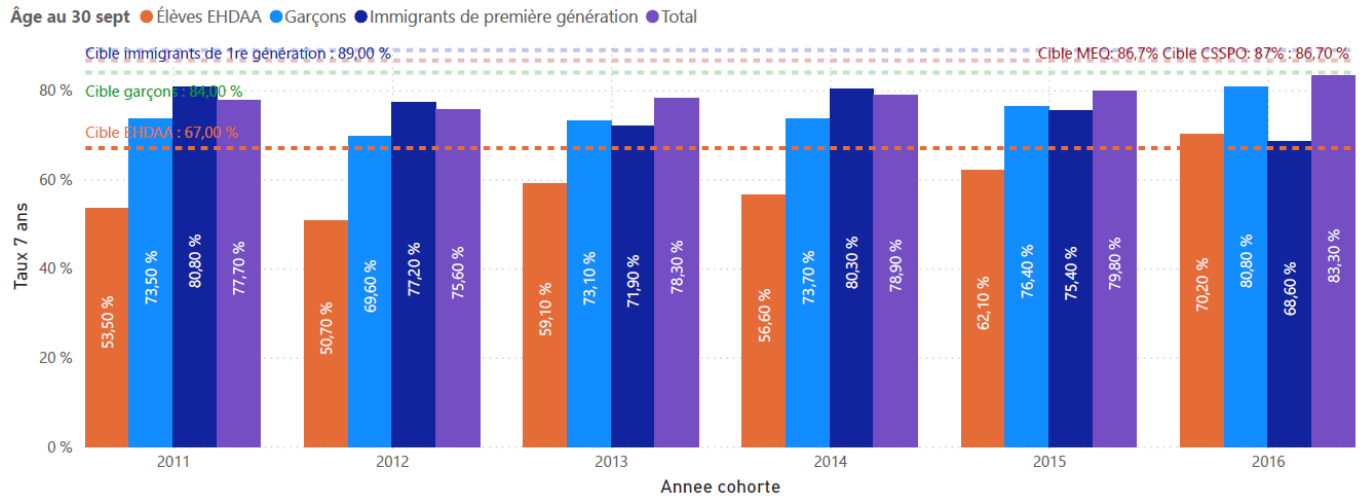
Objectif 1.1 – Augmenter la diplomation et la qualification

- Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans (FGJ, FGA, FP)
- Taux d'obtention d'un diplôme de la formation professionnelle en trois ans
- Taux de sortie sans diplôme ni qualification

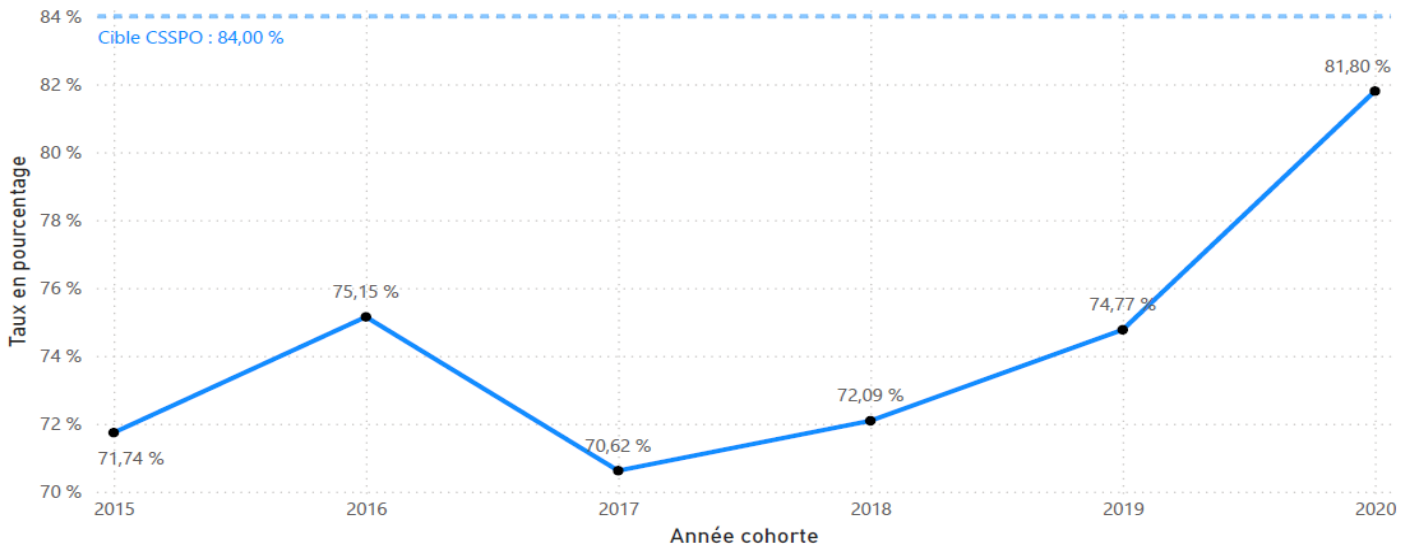
Objectif 1.1.A – Évolution du taux de diplomation au CSSPO



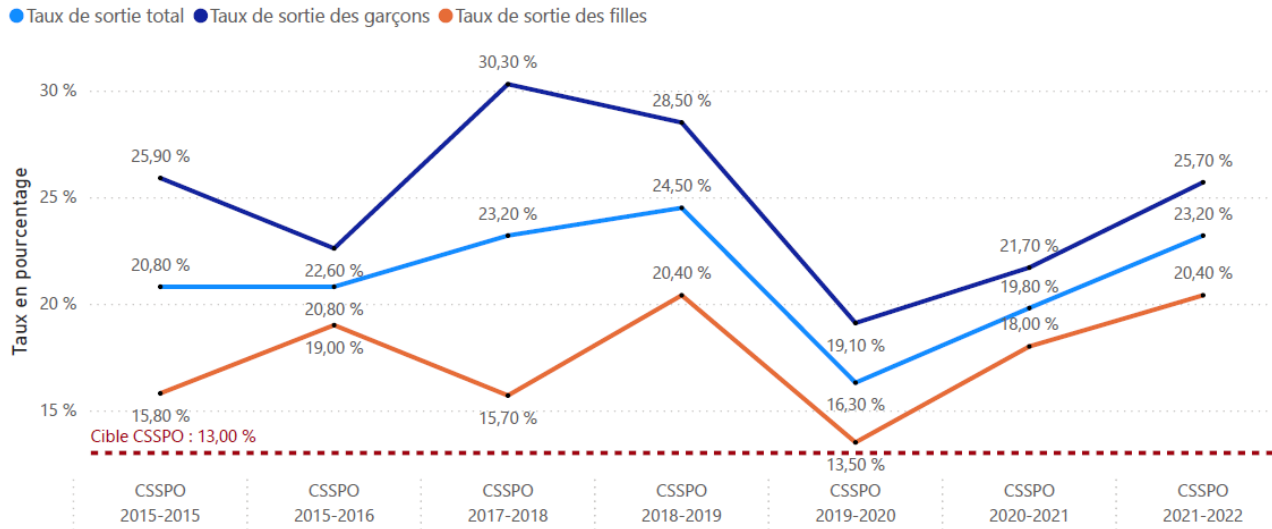
Objectif 1.1.B – Comparaison de l'évolution du taux de diplomation au CSSPO pour certaines clientèles cibles



Objectif 1.1.C – Évolution du taux de diplomation et qualification après 3 ans à la FP



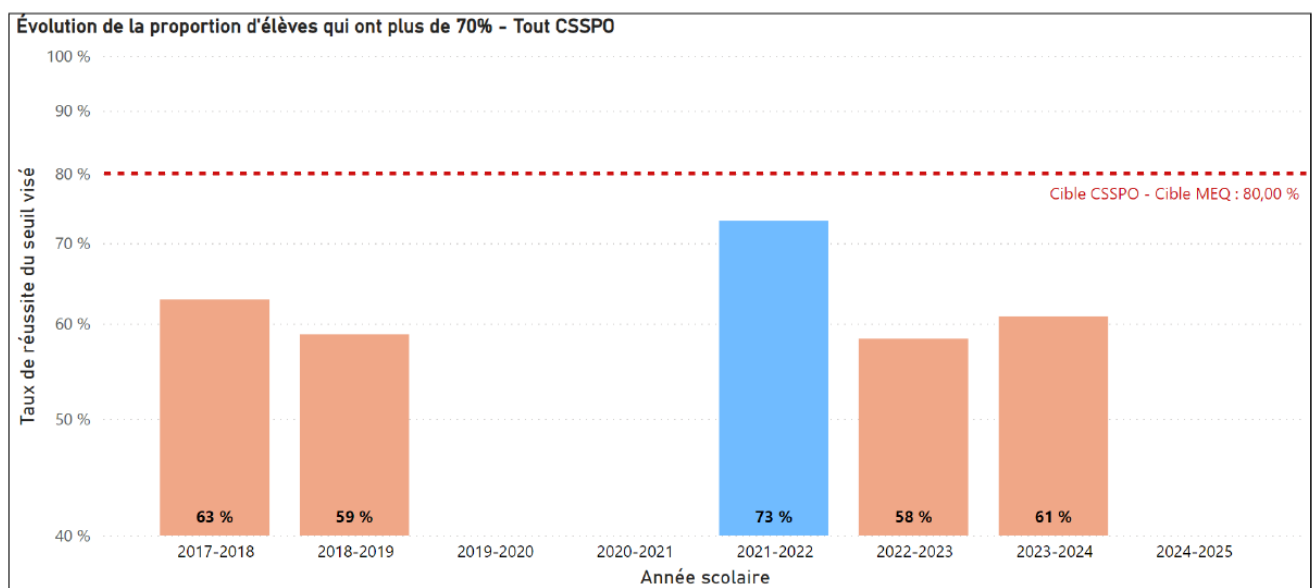
Objectif 1.1.D – Évolution du taux de sortie annuel sans diplôme ou qualification



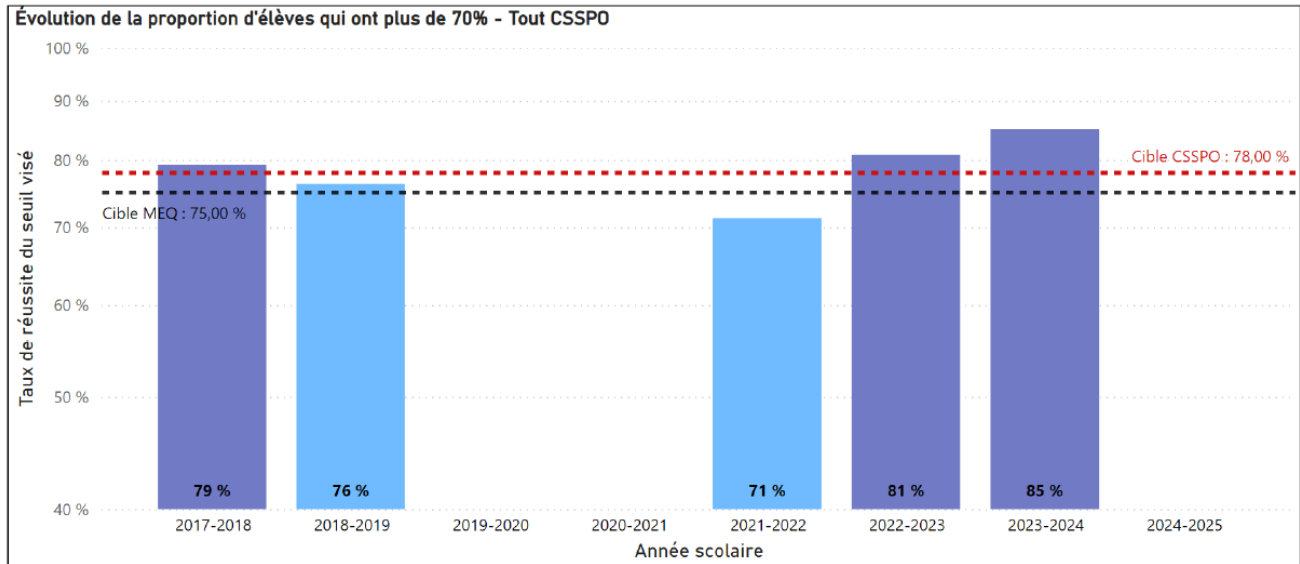
Objectif 1.2 - Augmenter la réussite des élèves au primaire et au secondaire, particulièrement pour les élèves HDAA, issus de l'immigration, et les garçons.

- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de lecture, 4^e année du primaire
- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6^e année du primaire
- Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire d'écriture, 2^e année du secondaire

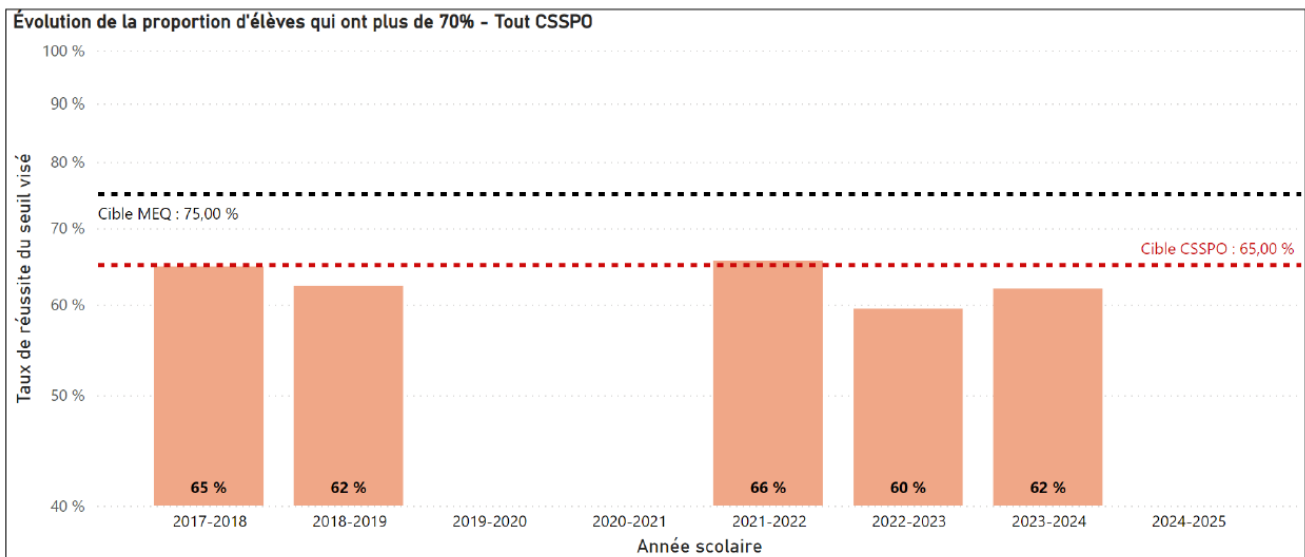
Objectif 1.2.B – Augmenter la réussite des élèves au primaire : Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de lecture, 4^e année du primaire



Objectif 1.2.B - Augmenter la réussite des élèves au primaire: Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de résolution de problème, 6e année du primaire



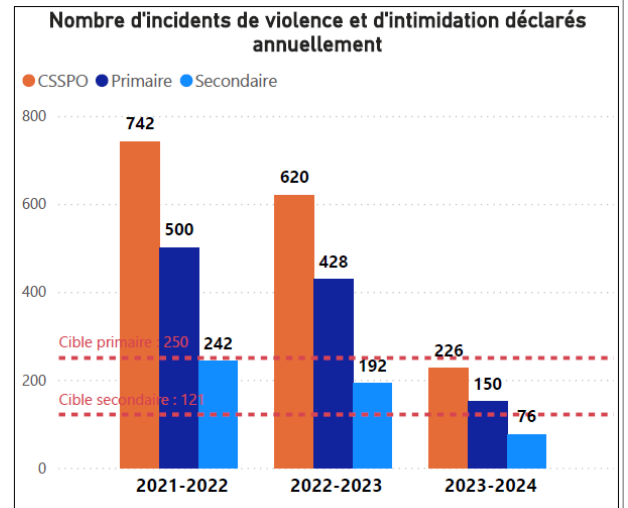
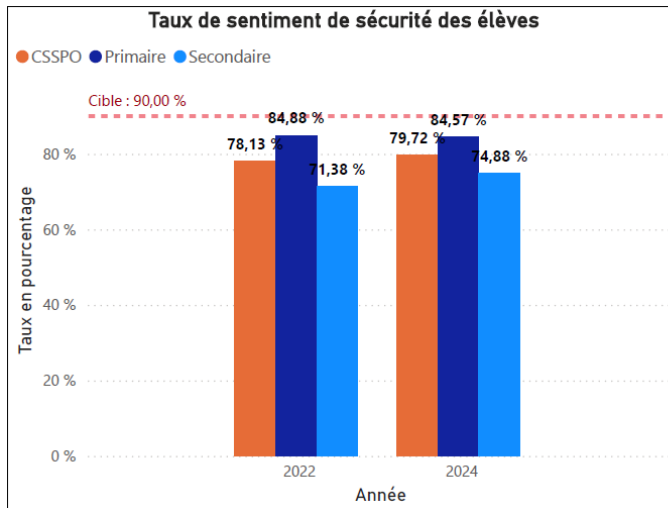
Objectif 1.2.C - Augmenter la réussite des élèves au secondaire: Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire d'écriture, 2e année du secondaire



ORIENTATION 2 : FAVORISER LE BIEN ÊTRE ET L'INCLUSION DE TOUS NOS ÉLÈVES

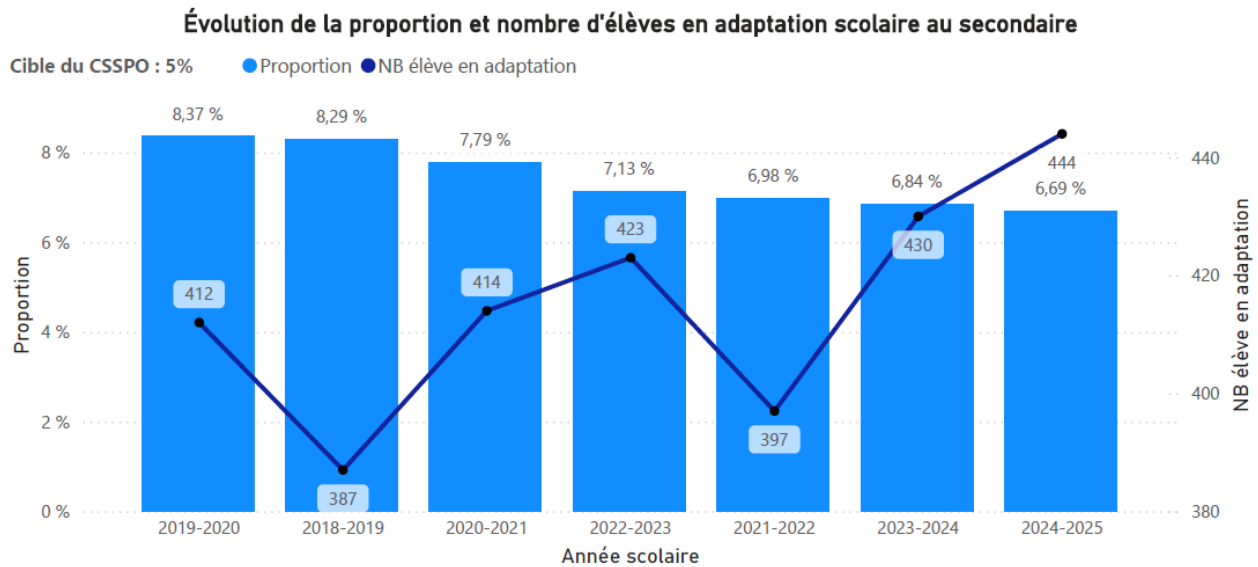
Objectif 2.1 - Offrir un environnement scolaire sain, sécuritaire et bienveillant

- Taux du sentiment de sécurité des élèves
- Fréquence des événements d'intimidation ou de violence



Objectif 2.2 - Agir afin de favoriser l'accueil et l'inclusion au service du vivre-ensemble

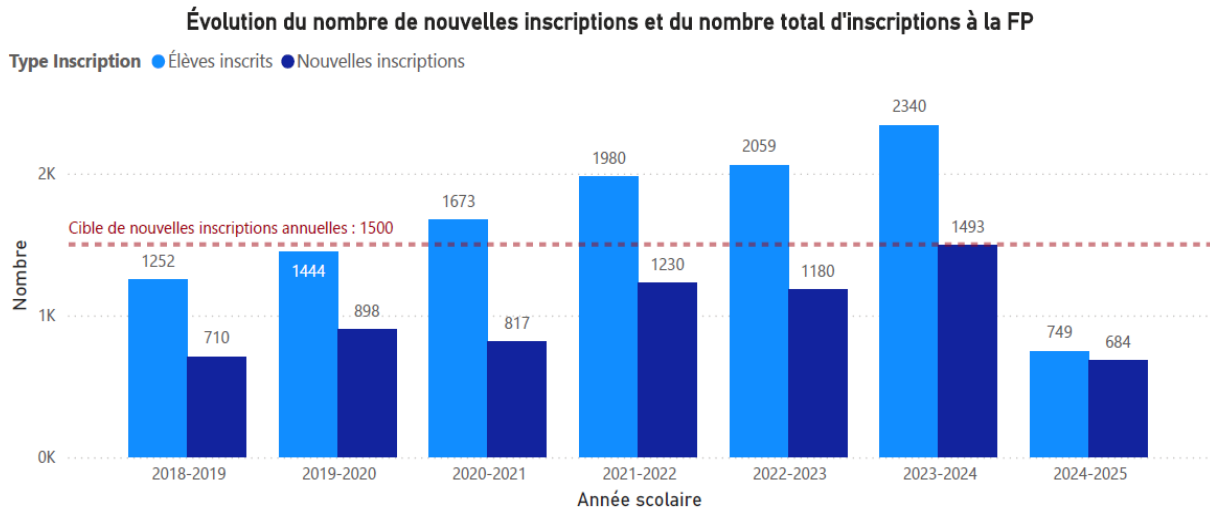
- Proportion d'élèves en adaptation scolaire au secondaire



ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES EN RÉPONSE AUX BESOINS ET INTÉRÊTS DE NOS ÉLÈVES

Objectif 3.1 - Moderniser et valoriser la formation professionnelle

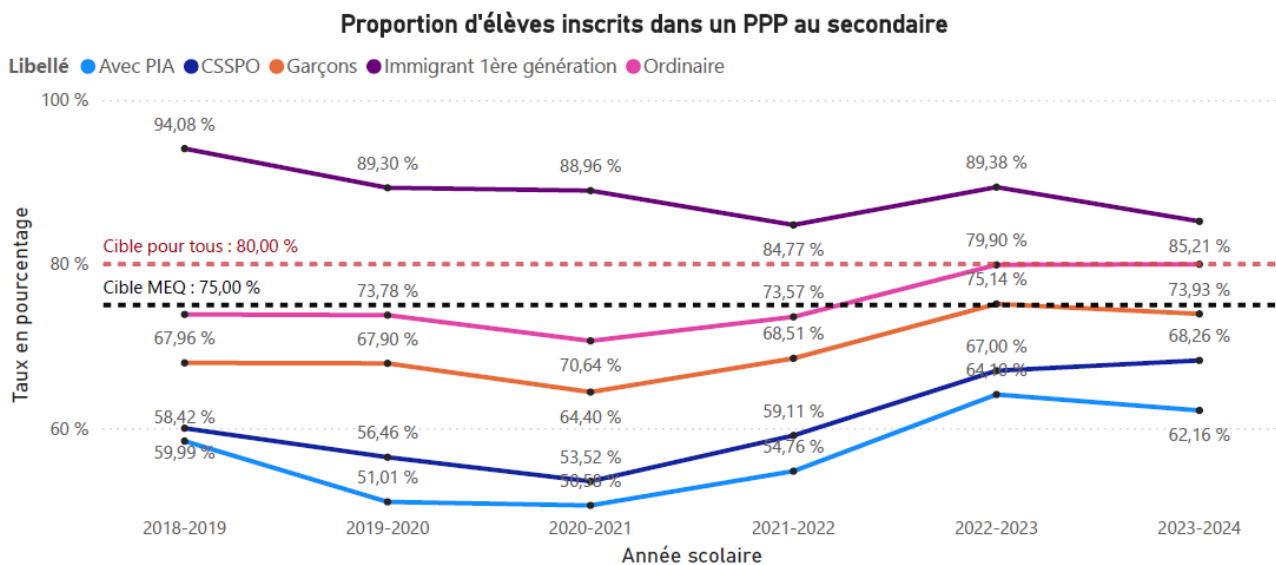
- Nombre d'élèves inscrits au centre de formation professionnelle



Objectif 3.2 - Diversifier l'offre de services scolaires et parascolaires afin de la rendre plus accessible et inclusive

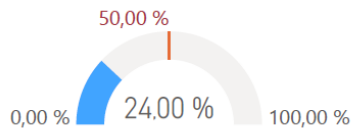
- Taux de participation des élèves inscrits à un PPP au secondaire
- Proportion des écoles offrant six types d'activités parascolaires
- Nombres d'élèves inscrits dans une activité parascolaire

Objectif 3.2.A - Taux de participation des élèves inscrits à un PPP au secondaire

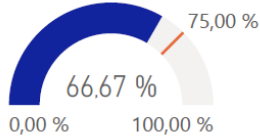


Objectif 3.2.B - Proportion des écoles offrant six types d'activités parascolaires

Proportion d'écoles primaires qui offrent six types d'activités parascolaires

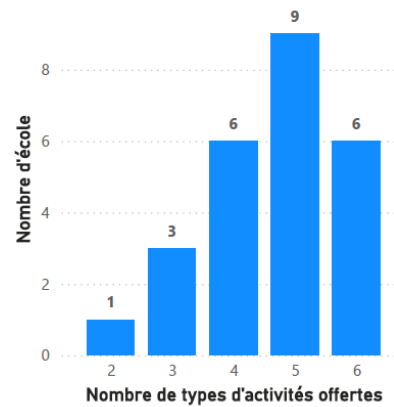


Proportion d'écoles secondaires qui offrent six types d'activités parascolaires

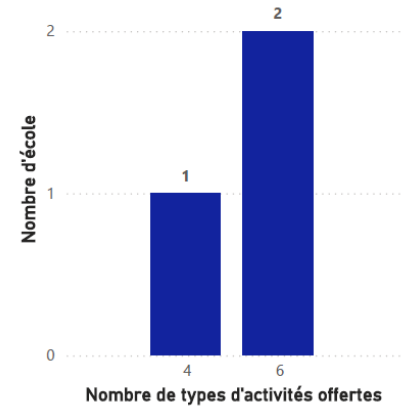


Année de référence : 2023-2024

Nombre d'écoles primaires par rapport au nombre de types d'activités parascolaires offertes à leur école



Nombre d'écoles secondaires par rapport au nombre de types d'activités parascolaires offertes à leur école

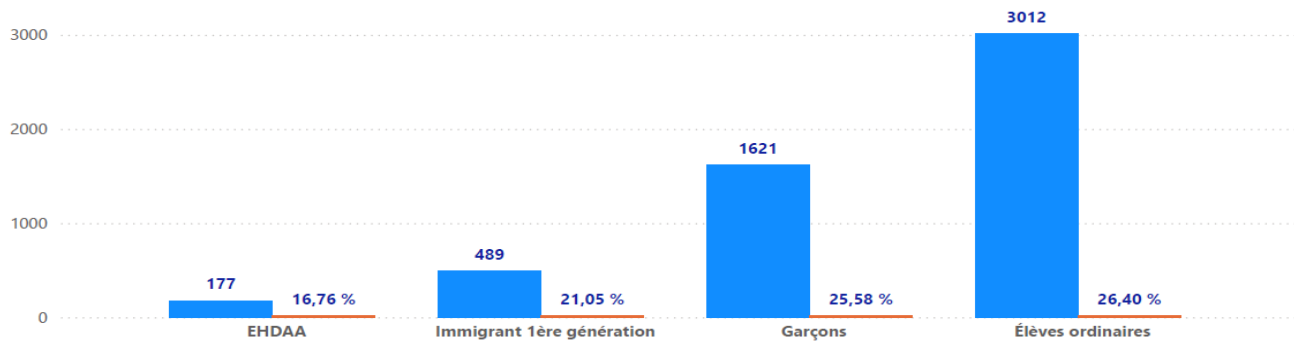


Objectif 3.2.C - Nombre d'élèves inscrits dans une activité parascolaire

Année de référence : 2023-2024

Nombre et proportion d'élèves du primaire qui participent à une activité parascolaire, selon leur regroupement

● Nombre d'élèves qui participent ● Proportion par rapport au total du regroupement

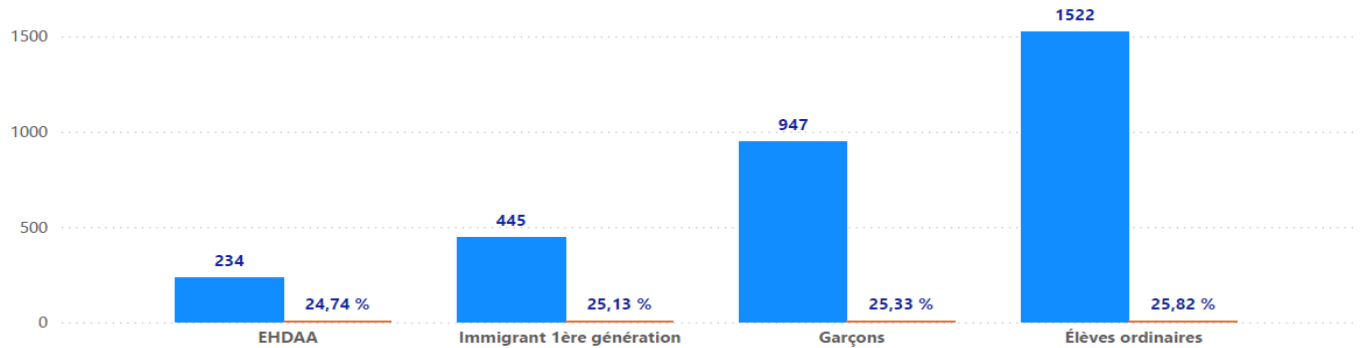


Objectif 3.2.D - Nombre et proportion d'élèves du secondaire qui participent à une activité parascolaire, selon leur regroupement

Année de référence : 2023-2024

Nombre et proportion d'élèves du secondaire qui participent à une activité parascolaire, selon leur regroupement

● Nombre d'élèves qui participent ● Proportion par rapport au total du regroupement

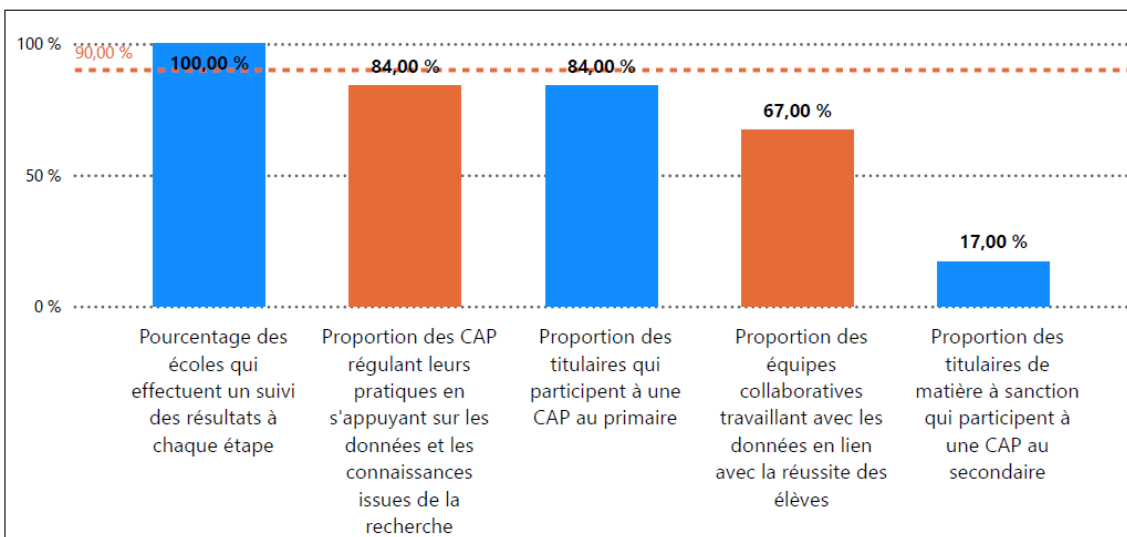


ORIENTATION 4 : RENDRE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PLUS PERFORMANT

Objectif 4.1 - Prendre des décisions en utilisant les données tout en s'appuyant sur les connaissances issues de la recherche

- Proportion des titulaires qui participent à une CAP au préscolaire et primaire
- Proportion des enseignants des matières à sanction qui participent à des CAP au secondaire
- Proportion des équipes collaboratives et des CAP travaillant avec les données en lien avec la réussite des élèves
- Proportion des CAP régulant leurs pratiques en s'appuyant sur les données et les connaissances issues de la recherche
- Proportion des écoles, des centres et des services déclarant avoir mis en oeuvre le Plan de déploiement des pratiques efficaces du CSS
- Pourcentage des écoles qui effectuent un suivi des résultats à chaque étape

Année de référence : 2023-2024



Veillez noter que les données du dernier rapport ont été reconduites

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

La synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire doit prendre en considération que l'harmonisation de la déclaration des événements demeure un enjeu au sein du centre de services, le comité VIR met en place des stratégies pour améliorer cette situation.

▪ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle

Aucun événement

Moins de 10 événements déclarés

De 10 à 19 événements déclarés

De 20 à 39 événements déclarés

40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	Intimidation (fréquence des événements)	Violence (Fréquence des événements)	Violence à caractère sexuel (VACS)
001 Euclide-Lanthier	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement
002 Côte-du-Nord	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
003 des Rapides-Deschênes	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
004 internationale du Mont-Bleu	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
005 Jean-de-Brébeuf	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
006 internationale du Village	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
007 du Lac-des-Fées	Aucun événement	40 et plus d'événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
008 du Plateau	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement
011 du Vieux-Verger	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
012 du Grand-Boisé	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
013 Saint-Paul	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	Aucun événement
014 des Trois-Portages	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
015 du Parc-de-la-Montagne	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
016 Saint-Jean-Bosco	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
017 Notre-Dame	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
018 du Dôme	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement

019 Saint-Rédempteur	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement
020 au Cœur-des-Collines	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
026 Du Marais	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
027 de la Vallée-des-Voyageurs	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	Aucun événement
028 des Deux-Ruisseaux	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
029 des Tournesols	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
032 de l'Amérique-Française	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
033 des Cavaliers	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	Aucun événement
034 de la Forêt	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
035- Petite Ourse	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
040-Nouvelle Ère	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
041- École de la Cité	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement
042 Des Lacs	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
044 Grande-Rivière	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
046 Mont-Bleu	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement
048 de l'Île	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés

3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire

Le centre de services met en place des activités pour prévenir la violence et l'intimidation et les écoles en font tout autant. Avec un comité représentatif du CSSPO (comité CVI), le CSSPO s'est doté d'un plan d'action pour prévenir la violence et l'intimidation où des actions sont menées à chaque année dans le but de prévenir la violence et l'intimidation. Voici des moyens préventifs réalisés lors de l'année scolaire 2023-2024 par le CSSPO:

- Implantation de l'outil EVIO-Optania dans l'ensemble des écoles du CSSPO afin de consigner les événements de violence et intimidation
- Implantation de l'outil QSVE-R dans l'ensemble des écoles du CSSPO afin de faire un portrait de situation aux deux ans quant au climat scolaire, perception de violence et d'intimidation du personnel
- Formation Agir avec solidarité pour bâtir des écoles inclusives et pour contrer le racisme pour le personnel des écoles ayant fait la demande
- Conférence destinée aux parents par rapport à la cyberintimidation et à la cybersécurité offerte à tous les parents de la région de l'Outaouais.
- Formation offerte au personnel sur le 2^e intervenant, CPI et autres
- Accompagnement des psychoéducatrices par rapport à l'implantation du VCP et du code de vie dans les écoles ayant manifesté le besoin

- Semaine thématique « Je prends soin des autres » mettant de l'avant la bienveillance pour le CSSPO
- Promotion de diverses journées thématiques (journée vérité et réconciliation, journée internationale de lutte contre l'intimidation, journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie).

En plus de ces moyens, les écoles font plusieurs activités préventives tels que :

- Accompagnement des AVSEC dans les écoles où des ateliers variés sont offerts (violence, communication non violente, les écrans sainement et bien d'autres)
- Prévention par les TES avec des activités thématiques universelles et 2^e palier
- Animation par les TES de programmes tels que Parapluie, Garde ça pour toi en partenariat avec le service de police
- Enseignement explicite des comportements attendus dans les différentes aires de vie avec le VCP.
- Valorisation des comportements positifs
- Animation de Vers le Pacifique dans certaines écoles
- Plan de surveillance active lors des pauses
- Formation sur la résolution de conflits pacifiques auprès du personnel et enseignement explicite de la résolution de conflits envers les élèves.
- Sensibilisation des élèves quant à leur rôle témoin lors de situation d'intimidation.

3.3 Processus de plaintes

Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (ci-après CSSPO) traite chaque plainte ou dénonciation reçue en vertu du Règlement (04-10-10) sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

En cas d'insatisfaction ou de différend, l'élève ou le parent de l'élève est invité à communiquer directement avec la personne visée par l'insatisfaction ou le différend pour lui exposer son point de vue et tenter de trouver une solution. Si, après discussion, l'insatisfaction persiste, l'élève ou les parents sont invités à communiquer avec la direction de l'établissement ou du service concerné pour lui exposer son point de vue, tenter de trouver une solution et, s'il y a lieu, formuler une plainte formelle.

Si la réponse donnée ne satisfait pas l'élève ou le parent de l'élève, celui-ci est invité à communiquer directement avec la direction du Service du secrétariat générale (responsable du traitement des plaintes). Cette dernière tentera de concilier les positions de l'élève ou du parent d'élève et des personnes mises en causes afin de trouver une solution, à défaut de quoi la direction générale sera saisie du dossier, rendra une décision par écrit, et la communiquera au plaignant ainsi qu'aux personnes mises en cause.

L'élève ou le parent d'élève qui désire en appeler de la réponse de la direction générale, est invité à communiquer avec la protectrice régionale de l'élève. Cette dernière enquêtera pour évaluer le bien-fondé de la plainte et produira un rapport dans lequel elle donne au Conseil d'administration son avis sur le bien-fondé de la plainte, ses recommandations ou le cas échéant, les correctifs qu'elle juge appropriés à apporter.

À la première séance régulière du Conseil d'Administration suivant la réception du rapport de la protectrice de l'élève, le Conseil d'administration étudie le rapport et se positionne. Au plus tard sept (7) jours suivant la tenue de cette séance, la résolution du conseil d'administration est envoyée à la personne plaignante, à la protectrice régionale de l'élève ainsi qu'à la ou les personnes ayant fait l'objet de la plainte.

Un registre des plaintes est conservé au Service du secrétariat général et des communications.

4 Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

1. Offrir à nos élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés, soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission.
2. Contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités associés à notre domaine de compétence.
3. Assurer une enveloppe budgétaire qui prend en compte la planification stratégique du Centre de services scolaire ;
4. Poursuivre les travaux dans le cadre de la réalisation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire et des projets éducatifs de ses établissements ;
5. Assurer la mise en place d'une organisation qui réponde aux exigences des régimes pédagogiques et des normes et paramètres prescrits par le ministère ;
6. Assurer la part « commune » dans les programmes en lien avec les plans d'actions du ministère ;
7. Assurer la réalisation des projets d'investissement majeurs et en maintien d'actifs ;

Les principes de répartition annuelle des revenus

1. Les services aux élèves sont au centre de nos choix budgétaires et de nos préoccupations dans une orientation d'équité et d'égalité des chances dans leur accès à l'éducation.
2. La stabilité des orientations budgétaires des unités administratives, d'une catégorie budgétaire à l'autre et d'une année à l'autre. Le tout afin de s'assurer d'une meilleure prévisibilité des budgets pour mieux planifier les services disponibles aux élèves.
3. Les budgets à répartir sont basés sur une enveloppe calculée à partir des règles budgétaires annuelles du ministère. Ces budgets sont identifiés dès le départ comme transférables ou non.
4. Les allocations de fonctionnement, des mesures particulières de financement et des investissements sont réparties dans des catégories différentes afin d'en faciliter la gestion, le suivi, la reddition de comptes et la conformité aux règles du ministère.
5. Le processus budgétaire peut prévoir un fonds de réserve annuel ou des montants retenus à même les allocations dédiées des mesures ministérielles en lien avec la planification stratégique, pour la mise en place de projets régionaux, corporatifs ou particuliers.
6. Les différents comités et unités administratives du centre de services scolaire sont financées par leurs justes parts des subventions du ministère, de la taxation et de la péréquation, des revenus et des surplus spécifiques et d'autres subventions, s'il y a lieu.

Critères servant à déterminer les montants alloués

L'établissement des budgets et la répartition entre les unités administratives du CSSPO tiennent compte des besoins de la clientèle à desservir en utilisant différents critères parmi les suivants selon la situation :

Caractéristiques du milieu

- Le type de clientèle desservie
- La taille (en nombre d'élèves) de l'établissement
- Le nombre de groupes
- Nombre de bâtiments de l'établissement
- La superficie des bâtiments
- L'éloignement en milieu rural

Caractéristiques de la clientèle

- Les élèves réguliers, à risque (avec plan d'intervention), HDAA
- Les différents indices de défavorisation
- Les différents niveaux de scolarisation offerts
- Types de services offerts

Prise en compte des investissements (biens, meubles et immeubles)

- Conformité, sécurité, vétusté (en maintien d'actifs)
- Superficie des bâtiments (en entretien, protection, sécurité et énergie)
- Clientèle desservie et besoins de la clientèle (biens meubles et amélioration/transformation)

Autres éléments

- Critères de répartition du ministère pour certaines allocations budgétaires
- Exigences ministérielles et des conventions collectives
- Éléments répondant aux besoins de la structure administrative
- Éléments répondant aux besoins des budgets communs et des services
- Mise en commun de ressources pour une réponse plus adéquate aux besoins des milieux et à la réussite de tous les élèves
- Besoins financiers des comités au sein du Centre des services scolaire

4.2 Ressources financières

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2024		RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024	
Actifs financiers		Revenus	
Encaisse et équivalents de trésorerie	13 364 864 \$	Subventions de fonctionnement	237 907 227 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	33 099 649 \$	Subvention d'investissement	1 784 751 \$
Subvention d'investissement à recevoir	370 191 221 \$	Taxes scolaires	17 214 798 \$
Taxes scolaires à recevoir	660 120 \$	Autres	37 729 354 \$
Débiteurs	4 986 477 \$	Total des revenus	294 636 130 \$
Autres actifs	1 000 \$	Charges	
Total des actifs financiers	422 303 331 \$	Activités d'enseignement et formation	120 022 811 \$
Passifs		Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	64 553 096 \$
Emprunts temporaires et découvert	10 000 000 \$	Services d'appoint	24 863 217 \$
Créditeurs et frais courus	36 582 031 \$	Activités administratives	10 900 147 \$
Subvention d'investissement reportée	469 812 823 \$	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	40 112 571 \$
Revenus perçus d'avance	6 179 753 \$	Activités connexes et autres éléments	31 671 090 \$
Provisions pour avantages sociaux	9 413 574 \$	Total des charges	292 122 932 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	266 729 078 \$	Excédent de l'exercice	2 513 198 \$
Autres passifs	82 483 185 \$	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2024	
Total des passifs	881 200 444 \$	Excédent accumulé redressé au début	43 466 513 \$
Dettes nettes	(458 897 113) \$	Excédent de l'exercice	2 513 198 \$
Actifs non financiers		Excédent accumulé à la fin de l'exercice	45 979 711 \$
Immobilisations corporelles	502 772 562 \$	CALCUL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024	
Stock de fournitures	493 106 \$	Excédent accumulé au 30 juin 2024	45 979 711 \$
Charges payées d'avance	1 611 156 \$	Moins :	
Total des actifs non financiers	504 876 824 \$	Valeur comptable nette des terrains	23 977 137 \$
Excédent accumulé	45 979 711 \$	Excédent libre accumulé au 30 juin 2024	22 002 574 \$

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

▪ Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période d'avril 2023 à mars 2024

	AVRIL 2023 À MARS 2024			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	223 385,19	0,00	223 385,19	152
2 Personnel professionnel	206 678,46	21,00	206 699,46	160
4 Personnel enseignant	1 951 889,17	11 580,70	1 963 469,87	3 075
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 351 404,55	2 968,42	1 354 372,97	2 205
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	48 671,93	1 590,05	50 261,98	66
Total	3 782 029,30	16 160,17	3 798 189,47	5 658

▪ Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Cible établie par le ministère de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	3 911 616.04 \$
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 798 189.47 \$
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	113 426.60 \$
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non	Oui

*Le ministère n'ayant pas eu de nouvelles cibles pour 22-23, notre tableau de l'année précédente est reconduit pour ce rapport annuel.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus

▪ Contrats de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	60	6 602 374 \$
Total	60	6 602 374 \$

4.5 Ressources matérielles et technologiques

4.5.1 Ressources matérielles

▪ Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

2022-2023 (Année précédente)	2023-2024		
Solde non investi au 31 mars 2023	Sommes ajoutées au budget des investissements en maintien d'actifs immobilier	Investissements réalisés du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	Sommes non investies au 31 mars 2024
30 099 917 \$	21 990 104 \$	11 743 853 \$	34 897 439 \$

4.5.2 Ressources technologiques

La réussite éducative et le développement des compétences des élèves nécessitent l'intégration de la technologie dans les classes et les espaces de vie de l'organisation et ce, dans un contexte où les technologies de l'information évoluent rapidement.

Le Service des technologies de l'information (STI) assure cette intégration technologique. Il est responsable de la gestion et du maintien du parc informatique du CSSPO, de la cybersécurité, de l'intégrité et de la disponibilité des données, ainsi que de l'accès au réseau des utilisateurs. Le STI veille également à l'élaboration, l'implantation et l'intégration à long terme des investissements technologiques innovants, tout en gérant la désuétude des équipements et logiciels. Son objectif est de soutenir et favoriser le développement pédagogique et administratif en fournissant des solutions technologiques fiables, performantes et sécuritaires.

Le parc informatique comprend, en plus du réseau de fibres optiques, des serveurs, des équipements de télécommunication, du réseau sans fil et de la téléphonie IP :

- 3 739 PC, 9 184 portables et 3 965 tablettes à la disposition des employés et des élèves dans le cadre de leurs fonctions et de leurs apprentissages. Le personnel cadre, administratif et enseignant, ainsi que les élèves ayant des besoins particuliers pour leurs apprentissages disposent d'un appareil dédié;
- 663 imprimantes et photocopieurs utilisés par le personnel scolaire pour tous les supports papier nécessaires aux activités ou évaluations destinées aux élèves;
- 1 296 télévisions et tableaux interactifs utilisés dans les classes et certains locaux pour projeter et manipuler des documents numériques et participer à des activités interactives dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.
- Divers appareils pédagogiques tels que des robots, des imprimantes 3D, des microcontrôleurs, etc. permettant l'exploitation de la technologie dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Investissements en matériel informatique :

- Matériel informatique en soutien à l'enseignement : 1,8 M\$
- Infrastructure et réseautique : 0,6 M\$

5 Annexes du rapport annuel

5.1 Rapport d'activité des comités du conseil d'administration

PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE - 2023-2024

SÉANCE	POINT DE DISCUSSION	POINT DE PRÉSENTATION	DÉPÔT DE DOCUMENTS
13 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de travail du comité ✓ Révision du « Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents 04-10-10) » ✓ État de situation du recueil de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de travail du comité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dépôt de la révision du « Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents 04-10-10) » ✓ État de situation du recueil de gestion
15 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Discussion entourant le sondage aux membres du conseil d'administration ✓ Discussion sur la création du bassin de l'École 037 et révision des bassins des écoles avoisinantes 		
15 avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adoption politique « Voyage (02-09-20) » ✓ Adoption de la révision de la Politique sécurité de l'information (80-11-20) ✓ Discussion entourant le dossier de l'École secondaire Mont-Bleu – Confluence 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dépôt de la politique « voyage (02-09-20) » ✓ Dépôt de la révision de la Politique sécurité de l'information (80-11-20)
3 juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Révision de la politique Frais de déplacement des membres du personnel (60-31-20) ✓ Révision de la politique « Service de garde en milieu scolaire (30-10-20) » ✓ Adoption de la « Politique relative aux règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire (40-41-20) » ✓ Nomination d'un nouveau membre sur le comité d'enquête en éthique et déontologie 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dépôt de la révision de la politique « Frais de déplacement et de voyage du personnel du CSSPO (60-31-20) » ✓ Dépôt de la révision de la politique « Service de garde en milieu scolaire (30-10-20) » ✓ Dépôt de la « Politique relative aux règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire (40-41-20) » ✓ Dépôt de la biographie ✓ Dépôt du bilan des travaux du comité ✓ Dépôt du bilan de la formation des nouveaux membres du CÉ.

PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION-2023-2024

SÉANCE	POINT DE DISCUSSION/RECOMMANDATION		POINT DE PRÉSENTATION		DÉPÔT DE DOCUMENTS
23 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail du Comité - Plan de travail du CRR - Reddition de compte 	<p>C.A.-23-24-015</p> <p>C.A.-23-24-017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport aux responsables de la gouvernance – Auditeur externe - Résultats financiers 2023-06-30 - Modification – Règlement sur la délégation de pouvoirs 	C.A.-23-24-016	
29 janvier 2024 (Rencontre annulée)					
18 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation auditeurs externes - Recommandations du CRR - Planification budgétaire 2024-2025 - Contrôles internes - Reddition de compte - Ordres de changement – Projets majeurs 	<p>C.A.-23-24-061</p> <p>C.A.-23-24-062/63/64/65</p> <p>C.A.-23-24-066</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat – Institution financière 		
10 juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Budget 2024-2025 (report de l'adoption) - Reddition de compte - Bilan des travaux du comité 	<p>CA du 19 août 2024</p> <p>CA du 17 juin 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informations pré-mandat 30 juin - 2024– auditeurs externes - Modification – Règlement sur la délégation de pouvoirs 		

PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES – 2023-2024

SÉANCE	POINT DE DISCUSSION	POINT DE PRÉSENTATION	DÉPÔT DE DOCUMENTS	Conseil d'administration
16 octobre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Politique de dotation en personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de la politique de dotation en personnel; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt de la politique de dotation en personnel; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Adoption de la politique de dotation en personnel au CA;
6 novembre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comité d'évaluation de la directrice générale et fonctionnement du comité; ○ Plan de travail corrigé du comité pour 2023-2024; ○ Politique locale des cadres; ○ Lignes directrices portant sur la déconnexion; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de travail corrigé du comité; ○ Suivi du plan de relève des gestionnaires; ○ Présentation des lignes directrices portant sur la déconnexion; ○ Critères d'évaluation de la directrice générale; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt des lignes portant sur la déconnexion; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt du procès-verbal et du plan d'action corrigés 2023-2024; ○ Adoption des lignes directrices portant sur la déconnexion au CA;
19 mars	<ul style="list-style-type: none"> ○ Structure administrative des cadres; ○ Politique locale des cadres; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de la structure administrative des cadres; ○ Présentation de la politique locale des cadres; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Structure administrative des cadres; ○ Dépôt de la politique locale des cadres; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt du procès-verbal; ○ Adoption de la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2024-2025; ○ Adoption de la politique locale des cadres au CA;
21 mai.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Discussion sur le plan de travail 2024-2025; ○ Politique de diversité sexuelle et de genre pour le personnel; ○ Politique sur la santé et sécurité au travail; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt du Plan de travail du comité 2024-2025; ○ Politique de diversité sexuelle et de genre pour le personnel; ○ Politique sur la santé et sécurité au travail; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Politique de diversité sexuelle et de genre pour le personnel; ○ Politique sur la santé et sécurité au travail; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt du procès-verbal; ○ Dépôt de la politique de diversité sexuelle et de genre pour le personnel; ○ Dépôt de la politique sur la santé et sécurité au travail;

PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT – 2023-2024

SÉANCE	POINT DE DISCUSSION
22 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none">• Synthèse du portrait du transport solaire• Politique en matière de transport scolaire
14 février 2024	<ul style="list-style-type: none">• Politique en matière de transport scolaire• Suivi sur la mesure 20108
17 avril 2023	<ul style="list-style-type: none">• Politique en matière de transport scolaire• Prévision pour l'année prochaine